



L'ambition numérique du gouvernement du Canada 2024-25

Publié : le 2025-02-17

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor 2025,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue BT1-77F-PDF
ISSN: 2819-8166

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: The government of Canada's digital ambition

Ambition numérique du Canada 2024-25

Sur cette page

- [Message de la présidente](#)
- [Message du dirigeant principal de l'information du Canada](#)
- [Introduction](#)
- [Partie I : Contexte opérationnel du gouvernement du Canada](#)
- [Partie II : Résultats et soutien que le gouvernement du Canada recevra pour les atteindre](#)
- [Annexe A — Les quatre résultats et leurs mesures connexes](#)

Message de la présidente

Mise à jour annuelle de l'Ambition numérique du gouvernement du Canada

La transformation numérique du gouvernement du Canada consiste à moderniser et à adapter la prestation de services afin de mieux répondre aux besoins de la population canadienne aux quatre coins du pays.

Pour fournir des services de qualité accessibles à tout le monde, il faut d'abord comprendre les défis quotidiens auxquels la population canadienne est confrontée lorsqu'elle interagit avec les services gouvernementaux. Nous pourrions ensuite utiliser les données et les technologies modernes pour éliminer les obstacles, tout en veillant à ce que nos services demeurent pratiques, sûrs et fiables.

L'Ambition numérique est au cœur de cette vision. Elle définit des objectifs clairs et à long terme sur la manière dont le gouvernement mettra l'accent sur les personnes, les politiques et les technologies afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes.

Par nécessité, l'Ambition numérique doit rester dynamique et s'adapter à l'évolution constante du paysage numérique. Nous devons continuer à maintenir le rythme des progrès rapides de l'intelligence artificielle (IA) générative, veiller à ce que nos institutions démocratiques restent fortes, résilientes et dignes de confiance, et faire face à la menace croissante des cyberattaques contre les institutions gouvernementales.

Au cours de la dernière année, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a pris d'importantes mesures pour faire avancer ces efforts, notamment en élaborant la première stratégie canadienne en matière d'IA pour la fonction publique fédérale. Une fois mise au point

plus tard ce printemps, cette stratégie décrira comment le gouvernement du Canada tirera parti de l'IA pour accroître la productivité, renforcer notre capacité de recherche scientifique et améliorer les services offerts à la population canadienne.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais je suis encouragée par l'élan suscité dans les ministères et organismes fédéraux pour faire avancer cette initiative.

Le gouvernement numérique évolue rapidement, et l'Ambition numérique est essentielle pour garantir que nous puissions fournir des services à l'ère numérique moderne.

Je vous invite à lire ce rapport pour en savoir plus sur la manière dont l'Ambition numérique contribue à améliorer notre façon de servir les Canadiens et Canadiennes.

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée
Présidente du Conseil du Trésor

Message du dirigeant principal de l'information du Canada

En tant que dirigeant principal de l'information du Canada, je suis heureux de présenter la mise à jour 2024-2025 de l'Ambition numérique du gouvernement du Canada. L'Ambition numérique est le plan stratégique prospectif du gouvernement du Canada pour naviguer dans le monde numérique.

Mon bureau, le Bureau du dirigeant principal de l'information (BDPI) au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, indique la voie à suivre et donne une orientation aux organisations du gouvernement du Canada (GC) dans de nombreux domaines comme les services, les données, les technologies de l'information, la protection de la vie privée, la sécurité, l'accès à l'information, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, ainsi que les talents et la culture numériques, entre autres.

Depuis mon arrivée en février 2024, j'ai pu constater de première main l'énorme travail réalisé dans l'ensemble des ministères en matière de gouvernement numérique. Cela se produit dans le contexte de plusieurs initiatives gouvernementales qui influenceront sur notre façon de travailler au cours des mois et des années à venir, notamment l'initiative de recentrage des dépenses publiques par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, le renouvellement de nos orientations en matière de valeurs et d'éthique, et le réexamen des risques stratégiques et de la supervision des opérations.

Les années d'accélération et de développement rapide du numérique, alimentées par la pandémie, ont laissé la collectivité du numérique du GC dans une situation bien différente de celle qu'elle connaissait il y a encore peu de temps. C'est une occasion importante de recentrer nos priorités essentielles et les résultats visés pour les Canadiens. À l'avenir, l'Ambition numérique du gouvernement du Canada passera de quatre thèmes à quatre résultats précis :

1. Les services sont conçus pour l'utilisateur, fiables et accessibles.
2. Les données et l'information sont essentielles à la prestation de services et à la prise de décision éclairée.
3. La technologie favorise l'innovation, l'efficacité et la sécurité.
4. La main-d'œuvre a une bonne connaissance du numérique et est capable de s'adapter au paysage numérique.

Comment allons-nous atteindre ces résultats? Grâce à nos politiques, à notre personnel et à notre technologie. Il s'agit d'une évolution vers une Ambition numérique plus ciblée. Cela garantit que toutes les organisations du gouvernement fédéral sont alignées sur les mêmes résultats alors que nous continuons à faire face à des défis numériques urgents. Je suis convaincu que cela permettra de mieux structurer le GC en vue d'un objectif commun : mieux servir les Canadiens.

Il y a beaucoup de travail à faire dans les années à venir. Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de relever ces défis ensemble, et je suis enthousiaste quant à l'avenir du gouvernement numérique du Canada.

Dominic Rochon

Dirigeant principal de l'information du Canada

Introduction

Le Bureau du dirigeant principal de l'information (BDPI) est hébergé au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le BDPI fournit une orientation stratégique et indique la voie à suivre dans la poursuite de l'excellence pour de nombreuses priorités numériques au sein du gouvernement du Canada (GC), y compris :

- service
- gouvernance de l'information et des données
- protection de la vie privée
- sécurité, y compris cybersécurité
- intelligence artificielle (IA)
- talents numériques

L'Ambition numérique du GC oriente la directive stratégique et le leadership du BDPI. Elle est divisée en deux parties :

- La partie I décrit le fonctionnement du GC. Elle explique également comment le paysage numérique évolue rapidement et identifie les tendances qui influencent ce changement.
- La partie II met en évidence les résultats de l'Ambition numérique et la manière dont le BDPI aidera les organisations à atteindre ces résultats par le biais des politiques, des personnes et de la technologie. Elle décrit les mesures que prendra le GC pour mettre en place un gouvernement numérique réactif et solide au cours des trois prochaines années. Tout ce travail soutient la vision qui consiste à faire du Canada un leader dans la prestation de programmes et de services numériques sûrs, responsables et dignes de confiance, qui soient également accessibles et durables.

Partie I : Contexte opérationnel du gouvernement du Canada

Réalité actuelle

Chaque jour, l'économie et les Canadiens dépendent de plus en plus des données, de l'information et de la technologie. Le travail, les communications et les interactions avec le gouvernement se font de plus en plus en ligne, ce qui transforme la manière dont le gouvernement fournit ses services.

En fait, 77 % de la population canadienne a communiqué avec le gouvernement en direct, dont 60 % au cours de l'année écoulée, et les canaux en ligne restent la méthode préférée d'accès aux services gouvernementaux depuis la pandémie ¹. Parallèlement, la recherche sur l'opinion publique montre que la satisfaction à l'égard des services publics a chuté.

Il existe également un décalage considérable entre les attentes en matière de services gouvernementaux numériques et la réalité vécue par le public. Ce décalage entraîne des frustrations et une faible adoption de ces services. En 2022-2023, 50,6 % de toutes les interactions avec le gouvernement ont été effectuées en ligne, mais seulement 22,5 % des services étaient disponibles en ligne de bout en bout ². Les services du GC ne sont pas toujours conviviaux ou efficaces, ce qui dissuade le public de les utiliser, nuit à sa confiance dans les pouvoirs publics et risque d'accroître la prévalence de la mésinformation et de la désinformation.

Les systèmes de technologie de l'information (TI) du GC sont essentiels pour fournir des services en ligne aux Canadiens et améliorer les processus internes du gouvernement. Cependant, seulement 38 % des applications actuelles — les logiciels ou les outils numériques

utilisés pour gérer les opérations gouvernementales ou fournir des services — sont considérées comme étant en bon état ³.

Les applications deviennent en mauvais état pour de nombreuses raisons, telles que le soutien limité des fournisseurs, l'incapacité à s'intégrer à d'autres systèmes, une infrastructure obsolète ou des vulnérabilités en matière de sécurité. La modernisation de ces applications prend du temps, ce qui a entraîné une augmentation des systèmes et des applications obsolètes, souvent appelés systèmes « patrimoniaux ». Les systèmes patrimoniaux peuvent entraîner des coûts supplémentaires et des risques pour la sécurité.

Le GC doit améliorer ses systèmes et services de TI pour suivre l'évolution du paysage numérique et des attentes du public. Ces tendances présentent à la fois des défis et des occasions dans le cadre de nos efforts visant à renforcer le gouvernement numérique.

Tendances numériques : défis et opportunités

Données et information : les données sont à la base de tous les défis et occasions. Dans le cadre des services qu'il fournit, le GC recueille et stocke des données et de l'information concernant des personnes qui se trouvent au Canada. Il est important que le GC examine de près les données qu'il recueille, ses besoins actuels en matière de données et la manière de sensibiliser à l'importance de la gestion des données. Il s'agit notamment de veiller à ce que le travail et les décisions soient fondés sur des données pour permettre au GC de comprendre comment améliorer les services.

Les données et l'information auront une incidence considérable sur la manière dont le GC relèvera les autres défis et exploitera les possibilités offertes par cette Ambition. En utilisant les données et l'information, le GC peut surmonter les obstacles numériques, éclairer la prise de décision et suivre l'état général des services.

Intelligence artificielle (IA) : l'évolution et l'adoption d'outils et de techniques d'IA offrent un grand potentiel d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et contribuent de manière importante aux progrès dans plusieurs domaines, tels que la science et la recherche, les travaux de politique générale et la prestation de services.

Les outils d'IA générative sont facilement accessibles, de sorte qu'un plus grand nombre de fonctionnaires ont la puissance de l'IA à portée de main. Cependant, l'adoption de l'IA s'accompagne également de défis éthiques et juridiques.

Par exemple, les outils d'IA peuvent générer des contenus inexacts et ne pas respecter les exigences fédérales en matière de protection de la vie privée. Il existe également un risque de préjudice ou de désavantage pour les personnes touchées par les biais inhérents aux systèmes

d'IA. Le GC adopte l'IA de manière responsable afin d'améliorer les services aux personnes qu'il sert et les opérations du gouvernement.

Sécurité : de nombreuses cybercampagnes malveillantes, persistantes et complexes, menacent le secteur public et, en fin de compte, la sécurité et la vie privée des Canadiens.

Les menaces de haut niveau requièrent une attention constante à mesure que le GC conçoit de nouveaux outils numériques et renforce les systèmes existants. Le paysage des menaces de plus en plus complexe, associé au rythme rapide de l'innovation et de l'adoption technologiques, oblige le GC à mieux comprendre le paysage des cyberrisques et à améliorer le contrôle des incidents dans l'ensemble des organisations.

Bâtir la confiance du public : le GC donnera la priorité à l'instauration d'un climat de confiance avec les Canadiens en améliorant la transparence du processus décisionnel et de la prestation de services du gouvernement. La confiance est un facteur essentiel pour garantir l'adhésion du public aux services gouvernementaux en ligne.

Le GC vise à accroître la transparence en mettant en œuvre la Stratégie du gouvernement du Canada en matière de confiance et de transparence et en adoptant les principes et les lignes directrices d'un gouvernement ouvert lorsque cela s'avère judicieux.

Protéger les renseignements personnels : la protection des renseignements personnels et le respect du droit d'une personne à accéder à ses renseignements et à les modifier sont essentiels pour instaurer et préserver la confiance dans les institutions publiques.

Les renseignements personnels et les données doivent être partagés entre les organisations du GC afin de permettre un service plus rapide et plus facile. Toutefois, les organisations doivent s'assurer que des mesures de protection de la vie privée et de transparence sont en place afin que les utilisateurs comprennent comment leurs données sont utilisées

La transparence dans le partage des données augmenterait la confiance dans les services du GC et leur utilisation en créant un environnement « dites-le nous une fois » pour une meilleure prestation de services. Le GC continuera à protéger les données et les renseignements personnels par le biais de partenariats et d'accords de partage de données et d'information. Le GC limitera également la collecte et le partage de renseignements, intégrera dès le départ la protection de la vie privée dans les nouvelles initiatives numériques et mettra en place des mesures pour que les clients sachent comment leurs données sont utilisées pour les servir.

Talents numériques : il y a une pénurie mondiale d'experts du numérique, en particulier dans les domaines de la science des données et de la cybersécurité. Cette pénurie signifie que le GC doit rivaliser pour attirer, perfectionner et conserver la main-d'œuvre nécessaire pour réaliser son Ambition numérique.

En outre, le GC doit tenir compte de la diversité de la population canadienne et éliminer les obstacles systémiques à l'entrée dans la fonction publique, indépendamment du lieu de résidence ou de l'identité. Le GC doit se doter d'une main-d'œuvre numérique plus diversifiée et plus inclusive, capable de fournir des services de qualité supérieure et conviviaux à tous les utilisateurs.

Services : le passage continu aux méthodes numériques de communication et d'interaction a mis en évidence la nécessité de disposer de services sûrs et fiables. Le GC interagit avec des millions de personnes chaque jour. Les canaux numériques deviennent la principale méthode d'interaction avec les utilisateurs et le fondement de la confiance du public.

Cette croissance numérique importante pose des défis au GC. De nombreux facteurs influencent la prestation de services numériques, tels que les politique, les outils, les données et les ressources de soutien, y compris une main-d'œuvre maîtrisant le numérique. Le GC met l'accent sur la prestation de services et de programmes qui sont faciles à utiliser et qui répondent à leurs besoins, tout en étant fournis en temps utile et de manière efficace.

Durabilité du gouvernement : le GC doit veiller à mettre en place des opérations sûres, fiables et résilientes, tout en maximisant la valeur et la durabilité de ses investissements dans la technologie.

Accessibilité : le GC doit continuer à veiller à ce que les produits et les services soient accessibles afin de garantir de meilleurs services pour tous, qu'ils soient fournis en ligne ou hors ligne.

Incidence du paysage numérique sur les priorités du gouvernement

Pour faire face aux nouvelles tendances numériques et définir des priorités claires, le GC renforce son mode de fonctionnement. Pour suivre l'évolution rapide du paysage numérique, la main-d'œuvre du GC a besoin d'un ensemble commun de priorités et d'approches. Cela aidera le GC à naviguer dans les complexités, les ambiguïtés et les changements rapides du paysage numérique afin de réduire les vulnérabilités et de s'assurer que nous disposons de la flexibilité et des compétences nécessaires pour saisir les possibilités d'amélioration.

Approches collaboratives à l'égard des grandes priorités

Le GC est un écosystème vaste et complexe composé de 161 organisations fédérales⁴, chacune ayant ses propres systèmes et processus indépendants. Ces organisations doivent collaborer et s'aligner pour assurer une modernisation numérique axée sur les données, sécurisée et adaptable, avec une expérience utilisateur commune.

Dans les années à venir, le BDPI donnera la priorité à des initiatives à l'échelle du gouvernement comme les suivantes :

- mettre à jour la Politique sur les services et le numérique pour l'aligner plus étroitement sur nos objectifs énoncés
- évaluer les améliorations à apporter à la Politique sur la sécurité du gouvernement pour veiller à ce que le GC soit réactif et proactif face aux menaces et aux risques
- s'appuyer sur les principes énoncés dans le Guide sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative et la Directive sur la prise de décisions automatisée pour élaborer une stratégie globale en matière d'IA pour la fonction publique fédérale
- mettre en œuvre la Stratégie intégrée de cybersécurité du gouvernement du Canada, qui prévoit une approche pangouvernementale pour la cybersécurité des opérations gouvernementales
- mettre à exécution la Stratégie d'hébergement d'applications 2024, qui promeut des services d'hébergement d'applications cohérents et consolidés
- achever et renouveler la Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique fédérale, laquelle, compte tenu du volume croissant de fonds de données du GC, devra traiter des questions de plus en plus complexes et améliorer les services afin de garantir que les organisations accèdent aux données de manière appropriée et soient plus responsables de la gestion des données en tant qu'actif
- veiller à ce que la Stratégie en matière de talents numériques du gouvernement du Canada, qui est en vigueur depuis le 1er avril 2023, constitue toujours le cadre pour répondre aux besoins en matière de talents
- soutenir la mise en œuvre de la Loi canadienne sur l'accessibilité et des règlements qui l'accompagnent, qui continuent de mettre l'accent sur l'identification, l'élimination et la prévention des obstacles en adoptant des normes internationales de pratiques exemplaires et en élaborant des orientations et des outils de soutien

Ces priorités bénéficient aux organisations du GC. Elles aideront également le GC à mieux s'aligner sur les partenaires et alliés internationaux, les principaux instituts de recherche et le secteur privé, et à collaborer avec eux. Pour rester compétitif dans l'environnement numérique mondial et mieux fournir ses programmes et ses services, le GC doit s'adapter et harmoniser ses stratégies et ses approches avec celles de l'évolution du paysage numérique.

Partie II : Résultats et soutien que le gouvernement du Canada recevra pour les atteindre

La précédente version de l'Ambition numérique comportait 17 priorités. Lors de la mise en œuvre de ces priorités, il est apparu clairement qu'il fallait se concentrer davantage sur des objectifs plus directs et mesurables, accessibles et de consultation facile. L'Ambition numérique est donc passée à quatre résultats qui sont ancrés dans les quatre ensembles de politiques qui sont à la base du gouvernement :

- Politique sur les services et le numérique
- Politique sur la sécurité du gouvernement
- Politique sur l'accès à l'information
- Politique sur la protection de la vie privée

À l'avenir, les résultats du GC sont alignés sur des mesures tangibles qui seront recueillies pour évaluer le rendement (annexe A) :

Résultats

1. Les services sont conçus pour l'utilisateur, fiables et accessibles.
2. Les données et l'information sont essentielles à la prestation de services et à la prise de décision éclairée.
3. La technologie est au service de l'innovation, de l'efficacité et de la sécurité.
4. La main-d'œuvre a une bonne connaissance du numérique et est capable de s'adapter au paysage numérique.

Chaque organisation a ses propres défis et occasions en matière de numérique, de sorte qu'elle s'attaquera à la réalisation des résultats de différentes manières. Le BDPI aidera les organisations à atteindre ces résultats et évaluera les progrès accomplis au moyen de mesures qui feront l'objet d'un rapport annuel (annexe A). À l'avenir, le BDPI soutiendra les résultats escomptés de cette nouvelle Ambition numérique par le biais des politiques, des personnes et de la technologie.

Favoriser les résultats grâce à des politiques, des personnes et la technologie

Politiques

Les politiques sont le fondement qui oriente les actions du gouvernement pour qu'elles soient justes et efficaces. Sur la base des quatre ensembles de politiques susmentionnées, le BDPI guide les organisations à l'aide d'instruments tels que des directives et des normes, et contrôle la conformité des organisations. Le BDPI veille à ce que les politiques répondent aux besoins des Canadiens et s'adaptent à l'évolution du paysage numérique.

Les politiques sont les éléments de base qui permettent de créer de meilleurs services. En améliorant leurs politiques, les organisations peuvent fournir des services axés sur les besoins des utilisateurs. Plus les services et les politiques sont de qualité, plus le gouvernement devient accessible, fiable et transparent.

Personnes

Les opérations numériques et les initiatives de transformation au sein du GC sont dirigées par des personnes, notamment des membres du personnel et des dirigeants de la collectivité des TI et d'autres personnes. La Stratégie en matière de talents numériques du gouvernement du Canada a pour objectif d'attirer, de fidéliser et de perfectionner la main-d'œuvre de demain qui possède les compétences et les connaissances numériques nécessaires pour progresser dans le paysage numérique. L'amélioration du recrutement et de la fidélisation favorise une culture qui valorise les talents, l'inclusion et le perfectionnement professionnel dans l'ensemble du GC.

Il est également essentiel de veiller à ce que les employés disposent des compétences et des outils nécessaires pour accomplir leur travail. Il ne s'agit pas seulement d'attirer les talents, mais aussi de renforcer les effectifs existants, notamment en assurant le perfectionnement de la collectivité du numérique et en intégrant le numérique dans la culture de la fonction publique. Il est impératif que la main-d'œuvre se perfectionne et dispose des outils nécessaires pour suivre l'évolution du paysage numérique.

Technologie

La technologie comprend les outils, les systèmes, les données, l'information et l'infrastructure qui rendent possibles nos opérations, nos projets et notre prestation de services en matière de numérique. Pour tirer parti des données recueillies dans l'ensemble du GC, le BDPI aidera les organisations à utiliser et à réutiliser les données.

Cela permettra de créer des boucles de rétroaction afin de garantir la sécurité des données et de l'information, d'améliorer le contrôle des investissements technologiques et de leur mise en œuvre, et d'encourager l'innovation. En conséquence, les services numériques seront mieux fournis et plus rentables, et suivront des pratiques technologiques communes.

Interconnexion

Les politiques, les personnes et la technologie ne fonctionnent pas indépendamment les unes des autres; ces trois éléments se chevauchent et s'influencent mutuellement. Les politiques façonnent la manière dont la technologie sera utilisée.

Les politiques sont également conçues pour répondre aux besoins des personnes, ce qui peut façonner la manière dont les programmes interagissent les uns avec les autres. Les innovations technologiques peuvent conduire à l'élaboration de nouvelles politiques ou à la modification des politiques existantes. Les besoins et les comportements des personnes qui utiliseront la technologie doivent contribuer à déterminer la manière dont elle est développée et mise en œuvre.

En comprenant ces interactions, le GC peut mieux relever les défis et les obstacles et fournir de meilleurs services. La compréhension de ces interactions permet au GC de s'assurer que :

- les décisions et les politiques sont fondées sur des éléments de preuve et des données, et sont transparentes en vue d'une amélioration continue et d'une prestation de services et de programmes adaptée aux besoins
- les décisions relatives aux investissements en matière de numérique sont fondées sur la capacité d'exécution et les avantages mesurables
- la surveillance fournit l'information et les données probantes nécessaires à des interventions opportunes, à l'amélioration des processus et à la définition des orientations

Conclusion

Des rapports annuels sur les progrès réalisés par rapport à chacun des résultats seront publiés afin de garantir la transparence et la responsabilité et de mettre en évidence aux Canadiens non seulement ce qui a été réalisé, mais aussi les défis qui restent à relever.

Le paysage numérique est en constante évolution et nécessite souvent une action rapide et réactive tout en maintenant des mesures de protection. Il demande aux organisations du GC de travailler ensemble pour réaliser des progrès tangibles sur les quatre résultats de l'Ambition numérique.

C'est grâce à des décisions fondées sur des données, à des technologies innovantes et sûres et à une main-d'œuvre maîtrisant le numérique que le GC pourra obtenir des résultats concrets en matière de prestation de services. Ce faisant, le GC pourra construire un avenir numérique conçu pour les utilisateurs, guidé par les données, sécurisé et accessible.

Annexe A — Les quatre résultats et leurs mesures connexes

Pour mesurer les résultats, le BDPI utilisera les ensembles de données existants qu'il a recueillis à des fins d'établissement de rapports. Les organisations ne seront donc pas tenues d'établir des rapports supplémentaires.

Résultat 1 : les services sont conçus pour l'utilisateur, fiables et accessibles

- Pourcentage de services qui respectent les normes de service établies
- Pourcentage de clients satisfaits des services fournis
- Pourcentage de services disposant de rapports en temps réel accessibles au public
- Nombre d'atteintes à la vie privée par année

Résultat 2 : les données et l'information sont essentielles à la prestation de services et à la prise de décision éclairée

- Pourcentage de services qui ont utilisé les données (rétroaction des clients) pour améliorer la prestation de services
- Pourcentage de plans d'investissements, d'actifs et d'opérations en matière de numérique tenus à jour, précis et complets
- Pourcentage d'organisations ayant mis en place des contrôles de la qualité des données afin de préserver l'exactitude, la cohérence et la fiabilité de l'information et des données, conformément à l'Orientation sur la qualité des données

Résultat 3 : la technologie est au service de l'innovation, de l'efficacité et de la sécurité

- Pourcentage de décisions à faible risque prises au moyen de systèmes de prise de décision automatisée
- Pourcentage de sites Web du GC qui fournissent des services numériques aux citoyens de manière sécurisée
- Pourcentage des sites Web du GC accessibles aux citoyens
- Pourcentage d'applications en mauvais état pour lesquelles des correctifs sont prévus dans les 12 prochains mois, et pourcentage d'applications en mauvais état pour lesquelles aucun plan de remise en état n'est prévu dans les 12 prochains mois

Résultat 4 : la main-d'œuvre a une bonne connaissance du numérique et est capable de s'adapter au paysage numérique

- Nombre de fonctionnaires et nombre d'employés de la collectivité du numérique participant à des séances de formation et de perfectionnement des compétences en matière de numérique (diverses sources telles que l'Académie du numérique de l'École de la fonction publique du Canada et le Fonds de formation et de perfectionnement de la collectivité des TI)
- Nombre d'employés et de ministères utilisant les services et les conseils de gestion de la collectivité du numérique du BDPI, conformément à la Stratégie en matière de talents numériques
- Pourcentage d'offres d'emploi dans le domaine du numérique pourvues par les bassins de talents numériques et les bassins de mobilité du SCT

Notes en bas de page

- 1 Les Citoyens en tête 2023
 - 2 InfoBase du GC - Services
 - 3 Rapport 7 de la vérificatrice générale du Canada — La modernisation des systèmes de technologie de l'information
 - 4 InfoBase du GC - À propos du gouvernement
-

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le président du Conseil du Trésor, 2025,
ISSN : 2818-8756

Date de modification :
2025-02-26